

GUIDE DE DEMANDE DE PROJET

Renseignements clés sur le financement de la technologie de fabrication de pointe de la Grappe d'innovation mondiale

Table des matières

APERÇU

QU'EST-CE QUE LE FONDS DE LA GRAPPE D'INNOVATION MONDIALE?

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

EXIGENCES DE BASE DES PROJETS

DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROJET

LE PROCESSUS

DIX QUESTIONS D'ÉVALUATION – LIGNES DIRECTRICES

COLLABORATION ENTRE PARTENAIRES

MISE SOUS CONTRAT

MODÈLES

RÉFÉRENCES

Aperçu

La Grappe d'innovation mondiale de fabrication de pointe du Canada est menée par Fabrication Nouvelle Génération Canada (NGen), une société sans but lucratif axée sur l'industrie qui se consacre au développement des capacités de fabrication de pointe de calibre mondial au Canada.

NGen vise à établir des liens et à renforcer la collaboration entre les fabricants et les entreprises technologiques afin d'accélérer le développement et la mise à l'échelle des capacités de transformation dans le secteur manufacturier canadien.

L'objectif est de renforcer la compétitivité du secteur manufacturier canadien, de stimuler l'innovation et les investissements dans les technologies de fabrication de pointe au Canada, de créer de nouveaux débouchés commerciaux pour les entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux, de faire croître des entreprises canadiennes de calibre mondial et de former une main-d'œuvre moderne et inclusive possédant les habiletés nécessaires pour exceller dans le secteur de la fabrication de pointe.

Qu'est-ce que le fonds de la Grappe d'innovation mondiale?

NGen investira jusqu'à 35 millions de dollars de la Grappe d'innovation mondiale dans des projets collaboratifs menés par l'industrie avant le 31 mars 2028.

Ces projets de la Grappe d'innovation mondiale doivent être :

collaboratifs : ils doivent contribuer à l'établissement de relations avec l'industrie, au renforcement de la confiance et au partage des connaissances, des risques, des investissements et des avantages qui en découlent. Les projets doivent inclure au moins une petite ou moyenne entreprise (PME). La participation de plusieurs partenaires de l'industrie et l'inclusion d'organismes universitaires et de recherche sont encouragées;

transformateurs : ils doivent impliquer l'acquisition de nouvelles capacités de fabrication de pointe susceptibles de conférer un avantage concurrentiel important à l'industrie canadienne;

durables : ils doivent laisser un héritage en matière de perfectionnement des compétences, d'outils, de bancs d'essai, de propriété intellectuelle et/ou de connaissances commerciales pour l'écosystème de fabrication de pointe du Canada au-delà des partenaires et de l'échéancier du projet;

appliqués : ils doivent être axés sur des solutions soutenant l'avancement technologique et la préparation à la fabrication ayant le potentiel de générer d'importants avantages commerciaux et économiques à long terme, y compris le maintien et la création d'emplois.

Qui peut présenter une demande?

- Toute entreprise membre de NGen peut soumettre une demande de financement de projet ou une demande en tant que partenaire ou co-investisseur dans des projets de la Grappe d'innovation mondiale.
- Les bénéficiaires du financement de la Grappe d'innovation mondiale doivent être des entreprises enregistrées au Canada et y avoir une présence à valeur ajoutée au-delà d'un bureau de vente.
- Les bénéficiaires du financement doivent être :
 - des organismes à but lucratif,
 - des organismes sans but lucratif qui facilitent et financent la recherche et le développement au nom de l'écosystème et dont le financement ou les revenus proviennent principalement d'organisations du secteur privé ou de l'industrie;
 - des sociétés d'État non fédérales dont le financement provient d'activités commerciales; ou
 - des organisations autochtones.
- Les autres organismes sans but lucratif financés par l'État, les établissements postsecondaires, les sociétés d'État fédérales et les ministères ou organismes gouvernementaux ne sont pas admissibles directement au financement de la Grappe d'innovation mondiale, bien qu'ils puissent apporter leurs propres contributions à des projets ou être des sous-traitants de bénéficiaires financés pour mener à bien des activités du projet.
- Les organisations internationales (sociétés étrangères et organismes de recherche sans présence commerciale enregistrée au Canada) peuvent également participer aux projets de la Grappe d'innovation mondiale, mais toute activité de projet entreprise par ces organisations ne sera pas admissible au financement de la Grappe d'innovation mondiale.

Exigences de base du projet

- Tous les projets doivent démontrer qu'ils contribuent au développement et à l'application d'une technologie ou d'un procédé de fabrication de pointe.
- Les projets doivent démontrer qu'ils sont collaboratifs, transformateurs, durables et appliqués.
- Les projets doivent inclure une expertise en matière de fabrication et de technologie.
- Tous les projets doivent démontrer une collaboration significative avec au moins deux partenaires de l'industrie.
- Au moins une PME partenaire doit contribuer au projet. Les demandeurs sont fortement encouragés à inclure davantage de PME partenaires ainsi que des partenaires universitaires et de recherche.
- Les projets doivent avoir le potentiel de générer des avantages commerciaux et des emplois importants au sein du consortium et au-delà de celui-ci.

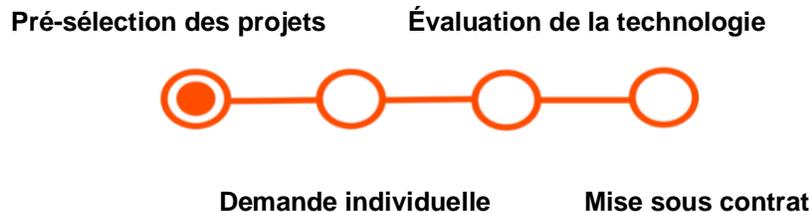
- Le coût total du projet devrait se situer entre 1,5 et 8 millions de dollars. Tout écart mineur à cette règle nécessitera l'approbation écrite de NGen. La valeur maximale autorisée pour que NGen finance un projet est de 8 millions de dollars. Les projets dont les coûts totaux dépassent ce montant seront acceptés; toutefois, le soutien financier de NGen sera plafonné à 2,96 millions de dollars canadiens.
- Les participants au projet doivent avoir mis en place de solides processus de gestion de projet. Les lots de travaux, les jalons, les échéanciers et les coûts estimés du projet doivent être bien définis.
- Les dépenses en capital supérieures à 1 million de dollars doivent être approuvées au préalable par NGen.
- Des experts indépendants évalueront les projets et recommanderont ceux que NGen financera.
- NGen remboursera jusqu'à 37 % du total des dépenses admissibles engagées par les partenaires de l'industrie.
- Aucun partenaire unique ne peut recevoir plus de 70 % du financement de NGen.
- Une partie du projet liée au développement, aux essais et à la validation des produits est autorisée tant qu'il peut être démontré que cette partie est nécessaire pour soutenir la réalisation des objectifs de fabrication de pointe. Pas plus de 15 % des fonds octroyés ne peuvent être liés au développement de produits.
- Les partenaires du projet ne peuvent pas être un sous-traitant fournissant des services de main-d'œuvre ou un consultant dans le cadre du projet.
- Chaque projet devra payer à NGen des frais d'administration forfaitaires et non remboursables équivalant à 3,5 % du coût total du projet au moment de la passation du marché, avant le début du projet.

Les activités qui sont hors de la portée du projet et qui ne seront pas financées sont indiquées ci-dessous.

- Activités dont les avantages profitent à une seule entreprise ou organisation.
- Projets qui seraient entrepris à la même échelle ou portée et dans le même délai sans le financement de la Grappe d'innovation mondiale.
- Projets qui se concentrent principalement sur le développement de produits ou la conception de produits en tant que tels. Le projet doit être axé sur le développement ou la mise à l'échelle de capacités de fabrication de pointe, ou les deux.
- Projets liés à des travaux expérimentaux ou théoriques sans aucune application ou utilisation commerciale directe. Les projets doivent démontrer une solide stratégie de commercialisation.
- Activités de production en tant que telles ou activités qui subventionnent la production à grande échelle.
- Investissement en capital pour la production ou à des fins non liées au projet.
- Activités qui pourraient être considérées comme anticoncurrentielles.
- Toute modification de routine ou périodique apportée aux produits, lignes de production, procédés de fabrication, services et autres opérations en cours existants, même si ces modifications peuvent représenter des améliorations.

DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROJET

Le processus



Soutien de NGen pour les demandes de financement de projets

L'équipe de projet de NGen peut vous aider à préparer vos demandes de financement de projets pour la Grappe d'innovation mondiale avant leur évaluation. Sur demande, le personnel de NGen peut :

- fournir des conseils et de l'orientation en ce qui concerne les règles de financement, les activités admissibles et les exigences liées aux projets;
- faire des suggestions qui pourraient renforcer les plans du projet;
- suggérer des partenaires potentiels du projet;
- suggérer d'autres sources de financement pour les activités du projet;
- fournir des conseils pour améliorer les plans de propriété intellectuelle (PI) ou l'identification de la PI utilisée dans le cadre du projet ou créée par celui-ci.

Examen préalable des projets

NGen examinera *toutes les* demandes de financement pour vérifier si elles répondent aux critères d'admissibilité de base des projets de la Grappe d'innovation mondiale. Les candidats devront :

- remplir l'accord de financement – modèle [ici](#);
- certifier qu'ils ont lu et compris les exigences liées aux projets de NGen et qu'ils acceptent de s'y conformer;
- décrire le but de leur projet et la façon dont il contribue à de nouvelles capacités de fabrication de pointe au Canada;
- indiquer que leur projet est collaboratif et identifier les principaux partenaires du secteur privé;
- certifier que les partenaires du secteur privé à la recherche de financement sont enregistrés au Canada et que le projet sera réalisé au Canada;
- certifier que leur projet ne serait pas entrepris sous la même forme sans le financement de la Grappe d'innovation mondiale;
- fournir une estimation des coûts du projet et indiquer qu'ils sont prêts à investir dans le projet dans les délais de l'horizon de financement de la Grappe d'innovation mondiale de NGen;

- certifier qu'ils disposent des moyens financiers et des capacités de gestion de projet adéquats pour mener à bien le projet;
- accepter de fournir les renseignements nécessaires pour que NGen puisse mener une vérification diligente financière.

Vérification diligente financière

NGen entreprendra une évaluation financière de tous les partenaires participant au projet pour vérifier s'ils sont en mesure de soutenir leur engagement envers le projet pendant toute sa durée. Les facteurs qui seront évalués comprennent, sans toutefois s'y limiter, la rentabilité, la liquidité, l'effet de levier/endettement et les flux de trésorerie.

Si les renseignements financiers fournis par les demandeurs sont insuffisants pour démontrer leur capacité de mener à bien le projet prévu tel que proposé, NGen :

- demandera des informations complémentaires au membre participant,
- rejettera le programme proposé au motif que l'équipe de projet ne semble pas avoir la capacité de financer le projet proposé jusqu'à son achèvement;
- approuvera le projet pour un montant réduit de financement de NGen jusqu'à ce que les membres participants puissent fournir des assurances supplémentaires sur les liquidités.

Processus d'approbation des demandes

- Le coût total estimatif du projet détermine les étapes requises pour l'approbation du projet.
- Le coût estimatif du projet correspond au total du financement NGen, de l'industrie et d'autres fonds gouvernementaux admissibles.
- Chaque demande de projet sera évaluée sur la base de dix questions.
- Les réponses ont la même pondération dans les évaluations.
- Les candidatures seront notées sur 100 points (10 points par question) par des experts indépendants.

Groupes d'experts indépendants responsables de l'évaluation

Toutes les demandes de financement de projet feront l'objet d'un processus d'évaluation indépendant entrepris par un maximum de cinq experts externes sélectionnés par NGen. Les groupes d'experts veilleront à ce que les projets approuvés soient de grande qualité, répondent aux objectifs stratégiques de NGen, et ils recommanderont le financement des projets sur une base équitable.

Les experts externes de NGen comprennent d'anciens PDG d'entreprises manufacturières et technologiques, d'anciens cadres supérieurs de la fabrication, de l'ingénierie et de la technologie, des cadres supérieurs d'universités et de collèges et des dirigeants d'organisations de consultation en affaires. Les évaluateurs ont une variété d'antécédents en fabrication et en technologie spécifiques au secteur et une expertise technique et stratégique.

L'identité des experts participant aux évaluations individuelles des projets restera confidentielle. Les évaluateurs signeront des ententes de non-divulgence ainsi que des divulgations de conflits d'intérêts pour assurer l'indépendance et la confidentialité du processus d'évaluation.

Acceptation ou rejet

À la suite d'une évaluation et d'une recommandation des évaluateurs indépendants, le personnel de NGen avisera directement tous les demandeurs si leur projet a été accepté ou non aux fins de financement.

Rétroaction

Les demandeurs dont l'approbation des projets n'est pas recommandée à l'étape de la proposition initiale ou de la demande détaillée recevront un résumé de la façon dont leur projet a été évalué. Ce résumé décrira les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été approuvés et fournira des recommandations pour renforcer la demande. Ces demandeurs pourront présenter une nouvelle demande si le programme de financement est toujours actif.

Mise sous contrat

Sur la recommandation finale du Comité d'évaluation indépendant, NGen conclura une entente-cadre de projet (ECP) avec certains bénéficiaires de financement, qui indiquera en détail les exigences du projet, les obligations de production de rapports et les obligations de conformité de NGen.

Un accord de collaboration doit avoir été mis en place entre les membres des consortiums de projets, et cet accord doit définir les rôles des partenaires des projets et les dispositions relatives à la gestion conjointe des risques.

L'accord de collaboration doit également établir la façon dont la PI d'avant-plan découlant des projets sera partagée entre les partenaires du projet. En outre, les participants au projet doivent indiquer les types de PI d'avant-plan qu'ils seraient prêts à partager avec d'autres membres de la Grappe d'innovation mondiale, avec qui ils accepteraient de le faire et à quelles conditions.

Guide de présentation des demandes pour les projets de 1,5 à 8 millions de dollars

Les candidats qui satisfont aux critères d'admissibilité seront invités à soumettre une demande fournissant les renseignements ci-dessous.

- Noms et coordonnées de chaque partenaire du projet.
- Nom du partenaire principal du projet (cette information pourra être divulguée publiquement).
- Titre et description courte du projet d'un maximum de 300 mots (cette information est susceptible d'être divulguée publiquement).

Répondre à dix questions

- Conseils fournis ci-dessous.
- Réponses maximales de 900 mots pour chaque question. Aucun lien externe n'est autorisé.
- Deux (2) annexes
 1. Plan de projet (DOC, XLS, MSP, PDF)
 2. Registre des risques (DOC, XLS)

La demande comprend également des détails sur :

- Plan IP – Un modèle de tableaux pour le plan IP de projet est disponible dans la plateforme Salesforce.
- Cahiers financiers – un pour chaque partenaire sera saisi dans les champs de la plateforme Salesforce du portail de candidature.

Le modèle de tableau des modèles du plan de PI du projet est fourni dans la plateforme Salesforce.

Aucun modèle n'est fourni pour le plan de projet ou le registre des risques.

Des graphiques, des tableaux et des images peuvent accompagner la demande.

Les demandes seront évaluées et notées par des experts externes indépendants.

Dix questions d'évaluation – lignes directrices

1. Quelle est l'opportunité offerte par le projet?

PISTES DE RÉPONSES

- Décrivez la motivation globale et les objectifs globaux de fabrication de pointe que le projet vise à atteindre.
- Donnez un aperçu du projet en tenant compte des impacts technologiques et commerciaux et soulignez d'autres avantages stratégiques.
- Décrivez ce que l'équipe de projet doit faire pour atteindre les objectifs du projet dans les délais et le budget souhaités. Quels sont les défis spécifiques, les questions de recherche et les complexités techniques qui doivent être abordés dans le cadre du projet?
- Décrivez la nature des défis auxquels vous ou vos clients potentiels êtes confrontés, ainsi que les défis potentiels du marché ou les obstacles à l'entrée sur le marché que le projet aborde.
- Comment les résultats du projet permettront-ils de surmonter ces défis?
- Décrivez clairement les partenaires du projet et la façon dont les partenaires collaboreront pour réaliser l'opportunité visée par le projet.

2. Quels sont les aspects transformateurs du projet?

PISTES DE RÉPONSES

- Définissez clairement les aspects transformateurs du projet en matière de fabrication de pointe et les nouvelles connaissances relatives à la fabrication de pointe créées par chaque organisation partenaire.
- Indiquez dans quelle mesure le projet est transformateur et innovant tant sur le plan technique que commercial :
 - les technologies sont-elles nouvelles ou cherchez-vous à appliquer des technologies existantes pour développer des solutions de fabrication transformatrices uniques;
 - décrivez les processus et les technologies de fabrication de pointe actuels pour votre industrie (ou secteur) et décrivez comment ce projet repousse les limites dans le contexte de la fabrication de pointe;
 - le projet entraînera-t-il des avantages technologiques et commerciaux qui permettront aux entreprises canadiennes de devancer leurs concurrents mondiaux et de devenir des chefs de file mondiaux dans l'application ou la production de technologies de fabrication de pointe;
 - décrivez comment le projet pourrait être reconnu à l'échelle mondiale comme conférant ou renforçant le leadership canadien dans la fabrication de pointe.
- Expliquez comment le projet a le potentiel de transformer ou de soutenir la transformation de **chaque organisation partenaire**.
- Décrivez toute nouvelle recherche qui sera entreprise dans le cadre du projet. Soulignez et expliquez le caractère opportun et nouveau de ces aspects de recherche du projet dans un contexte industriel.
- Indiquez vos propres droits de propriété intellectuelle d'arrière-plan (c.-à-d. qui existaient avant le projet), tels que liés au projet, et incluez les résultats d'une recherche sur la liberté d'exploitation.
- Quel est le plan de protection de la PI d'avant-plan (c.-à-d. qui émane du projet), et quel est le plan de partage de la PI entre vos partenaires du consortium et, au-delà, avec d'autres membres de NGen?
- Fournissez des preuves à l'appui des déclarations ci-dessus. Cela pourrait inclure les résultats suivants :
 - recherches de brevets,
 - analyses de la concurrence,
 - analyses de la littérature,
 - étalonnage,
 - analyse stratégique/feuilles de route.

3. Quelles sont la nature et la taille du marché potentiel visé par le projet?

PISTES DE RÉPONSES

Pour chaque partenaire de projet, décrivez le ou les marchés sur lesquels vous entrez avec le développement d'une nouvelle technologie de fabrication de pointe OU décrivez le marché existant dans lequel vous opérez et comment cette opportunité de fabrication de pointe améliorera votre position concurrentielle sur le marché.

- Vous pouvez inclure des détails sur :
 - le marché cible, y compris la taille, les marges, les chefs de file du marché, les principaux concurrents, la concurrence des prix, les barrières à l'entrée sur le marché;
 - la dynamique du ou des marchés, y compris les taux de croissance historiques et projetés;
 - la quantification des différenciateurs du marché pour les résultats de votre projet;
 - l'identification et l'analyse des marchés où les nouvelles connaissances pourraient être commercialisées;
 - les applications spécifiques du produit, de la plateforme et du service cible qui sous-tendent le marché;
 - la part de marché que ce projet pourrait permettre de capturer;
 - l'échéancier et le moment où vous vous attendez à ce que les avantages se concrétisent;
 - l'impact du projet sur les relations clients existantes ou futures.
- Fournissez des preuves de vos déclarations sur les opportunités de marché que votre projet devrait créer.

4. Comment les résultats du projet seront-ils commercialisés?

PISTES DE RÉPONSES

Veillez fournir un plan de commercialisation convaincant décrivant comment les bénéfices de ce projet seront réalisés. Le plan de commercialisation devrait mettre en évidence les nouvelles occasions d'affaires prévues par chaque partenaire en collaboration et individuellement.

- Décrivez ce qui sera commercialisé, que ce soit nouveau ou amélioré :
 - produits,
 - services,
 - processus,
 - capacités,
 - propriété intellectuelle, et
 - applications.
- Décrivez le potentiel de commercialisation des résultats sur le marché existant, futur ou adjacent, tel que défini à la question 3.
- Fournissez une description de la façon dont chacun de ces extraits sera atteint ainsi qu'un échéancier de commercialisation. Vous pourriez fournir :
 - une feuille de route indiquant la voie à suivre vers le marché;
 - le nombre de fabricants ou d'installations pour lesquels la technologie sera mise en œuvre.
 - Mettez en évidence votre avantage concurrentiel et votre proposition de valeur.
- Veuillez inclure des informations sur le plan de vente et de marketing axés sur les avantages économiques directs et indirects (avantages à décrire plus en détail dans la réponse à la question 5).
- Décrivez dans votre plan de PI le plan de gestion et de commercialisation de la PI, y compris l'octroi de licences de PI pour la fabrication, l'utilisation ou la vente. (Veillez noter que la PI ne s'applique pas qu'aux brevets et qu'elle comprend les secrets commerciaux, le savoir-faire, les droits d'auteur, les dessins industriels, etc.).
- Décrivez le plan de protection et de partage de la PI entre les partenaires de votre consortium et, s'il y a lieu, au-delà, avec les autres membres de NGen. Veuillez inclure un plan de dépôt de demandes de brevets détaillant les juridictions visées, le cas échéant.
- Décrivez toute autre possibilité de retombées commerciales et indiquez comment vos activités contribueront à l'ensemble de l'industrie et à d'autres secteurs.

- *Décrivez la chaîne d’approvisionnement de la fabrication en amont et en aval touchée par ce projet et comment les activités de commercialisation appuieront le secteur manufacturier canadien.*

5. Quels avantages économiques le projet devrait-il apporter à ceux qui sont à l’intérieur et à l’extérieur du consortium, et sur quelle échelle de temps?

PISTES DE RÉPONSES

Les projets doivent générer des avantages économiques importants pour les partenaires. Indiquez les avantages économiques que le projet aura pour les partenaires du projet participant et d’autres fournisseurs ou partenaires à l’intérieur et à l’extérieur du projet. Comment le partenariat aide-t-il chaque partenaire à atteindre une plus grande croissance économique?

Vous pourriez :

- *indiquer l’impact sur la durée du projet, 0-2 ans après le projet et 3-5 ans après le projet;*
- *préciser s’il y a plusieurs fabricants ou installations qui pourraient bénéficier de la mise en œuvre de la technologie;*
- *inclure des tableaux indiquant les revenus supplémentaires attendus qui seront générés pour chaque partenaire pendant la durée du projet, 0-2 ans après le projet et 3-5 ans après le projet.*

Les arguments économiques peuvent être davantage renforcés en représentant des avantages économiques directs et indirects supplémentaires. En voici quelques exemples :

- *l’opportunité de mettre en œuvre les solutions chez plusieurs fabricants ou dans plusieurs installations;*
- *la valeur économique associée aux facteurs suivants :*
 - *les gains d’efficacité;*
 - *la réduction des temps d’arrêt;*
 - *la réduction de l’empreinte de fabrication;*
 - *les avantages environnementaux positifs;*
 - *la réduction de l’utilisation de matériaux;*
 - *une production de meilleure qualité;*
 - *la réduction des rebuts et des réclamations sous garantie.*

Vous pouvez inclure un tableau démontrant l’impact sur l’emploi pour chaque partenaire de projet (et le cas échéant pour les fournisseurs) pendant la durée du projet, 0 à 2 ans après le projet et 3 à 5 ans après le projet.

- *Veillez indiquer :*
 - *le nombre d’emplois directs créés;*
 - *le nombre d’emplois directs maintenus/sauvegardés,*
 - *le nombre d’emplois indirects créés au sein de la chaîne d’approvisionnement (vous pouvez fournir en référence les effets multiplicateurs basés sur les emplois directs),*
 - *le nombre d’emplois indirects maintenus/sauvegardés.*
- *Mettez en évidence le type d’emplois que les partenaires créeront.*

Indiquez toute possibilité commerciale pour d’autres fabricants ou secteurs industriels découlant de l’application de la technologie. Veuillez définir les avantages économiques que le projet peut avoir sur l’ensemble du réseau d’approvisionnement canadien en amont et en aval.

Le projet créera-t-il des occasions d’affaires dérivées (nouvelles entreprises, relations nouvelles ou élargies avec des fournisseurs ou des partenaires) au Canada?

6. Quelle est l'incidence sur l'écosystème global de la fabrication de pointe et sur les Canadiens?

PISTES DE RÉPONSES

Les projets doivent procurer des avantages écosystémiques durables. Les avantages ne peuvent pas revenir à un seul partenaire; le projet doit laisser un héritage au-delà des partenaires pour la fabrication canadienne. Il est important de souligner toutes les possibilités de perfectionnement de la main-d'œuvre et d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) mises en place par les partenaires.

- *Décrivez comment le projet aura un impact positif généralisé, laissant un héritage pour la fabrication de pointe au Canada pour les partenaires et au-delà (en tenant compte de l'impact du projet au-delà des partenaires et dans l'ensemble du réseau d'approvisionnement).*

Avantages sociaux

Décrivez tout impact social positif attendu, notamment en fournissant les renseignements suivants :

- *diversité et inclusion, y compris les activités qui seront entreprises pour que les femmes et les groupes sous-représentés soient représentés de manière significative dans le projet et en bénéficient;*
- *amélioration de la qualité de vie;*
- *inclusion sociale;*
- *santé et sécurité.*

Avantages environnementaux

Décrivez les améliorations et les impacts environnementaux découlant de ce projet, par exemple en fournissant les renseignements suivants :

- *réduction des GES et des matières particulaires;*
- *efficacité des processus et des ressources;*
- *meilleure gestion de l'énergie;*
- *réduction des composés organiques volatils;*
- *réduction de la dégradation des terres;*
- *réduction de la consommation d'eau;*
- *réduction de l'empreinte;*
- *réduction des émissions grâce à un transport et à une distribution plus efficaces et optimisés au sein de la chaîne d'approvisionnement;*
- *utilisation ou création de matériaux durables;*
- *réutiliser, recycler et reconditionner;*
- *autres avantages du cycle de vie;*
- *autres avantages en matière de durabilité.*

Décrivez tout autre avantage qui pourrait être obtenu grâce à ce projet, par exemple :

- *réglementation;*
- *certification;*
- *élaboration de normes;*
- *transparence de la chaîne d'approvisionnement;*
- *développement de la main-d'œuvre;*
- *connaissance de l'industrie;*
- *réseaux collaboratifs;*
- *soutien de l'infrastructure;*
- *avantages régionaux et politiques, etc.*

7. Quel est le plan global du projet?

Un plan de projet qui décrit les étapes nécessaires et comprend un diagramme de Gantt doit être déposé séparément dans le portail Salesforce

PISTES DE RÉPONSES

- *Décrivez le plan de projet global, en indiquant les principaux outils et mécanismes de gestion de projet (p. ex., systèmes de gestion de la qualité) qui seront mis en œuvre pour donner l'assurance qu'un contrôle suffisant sera en place pour que le projet soit livré à temps, dans les limites du budget et conformément aux spécifications.*
- *Fournissez un résumé du projet, y compris des descriptions des lots de travaux, une description des principaux jalons du projet, des ressources et des exigences en matière de gestion, ainsi que des mesures clés du succès.*
- *Dans le cadre de l'annexe 1, fournissez un plan de projet détaillé composé d'un diagramme de Gantt qui détaille les lots de travaux, les tâches, les échéanciers, les jalons, les livrables, les dépendances et l'affectation des ressources pour tous les partenaires, ainsi que les coûts des lots de travaux.*

L'évaluation et la notation de cette question tiendront compte à la fois de la réponse écrite et de l'annexe 1. Lors de l'évaluation du plan de projet, les évaluateurs tiendront compte des éléments ci-dessous.

- *Y a-t-il suffisamment de détails fournis compte tenu de la complexité du projet?*
- *Y a-t-il suffisamment de détails fournis pour comprendre les tâches à accomplir et les ressources requises?*
- *L'échéancier des étapes clés est-il réaliste?*
- *A-t-on démontré un engagement et une capacité suffisants en matière de ressources pour entreprendre le projet?*
- *Le plan de projet correspond-il aux coûts décrits dans la réponse à la question 10?*

8. Quel est le plan global de gestion des risques?

Un registre des risques doit être déposé séparément dans le portail Salesforce.

PISTES DE RÉPONSES

NGen reconnaît que les projets de ce type sont intrinsèquement risqués et que des dispositions adéquates doivent être en place pour gérer ce risque.

- *Décrivez l'approche de gestion des risques, y compris les outils et mécanismes de gestion pour identifier, évaluer et traiter les risques du projet.*
- *Les principaux risques définis dans le registre des risques peuvent être expliqués plus en détail dans le cadre de la réponse à cette question.*
- *Fournissez une analyse complète des risques dans le cadre de l'annexe 2 du registre des risques.*
- *Indiquez les principaux risques liés au projet. Veuillez fournir suffisamment d'informations dans l'énoncé des risques pour que la cause, l'incertitude et l'effet soient clairs.*
- *Fournissez une analyse de la probabilité et de l'impact de chaque risque et fournissez un classement relatif pour chaque risque.*
- *Indiquez les stratégies de gestion pour chaque risque. Les stratégies peuvent inclure les actions suivantes : éviter, transférer, atténuer (réduire), accepter (et gérer).*
- *Pour les projets complexes à risque élevé, il serait avantageux de fournir l'effet de chaque stratégie de gestion des risques en termes de risque résiduel.*
- *Veillez inclure au moins les catégories de risques suivantes :*
 - *risque technique;*
 - *risque commercial;*
 - *risque de gestion;*
 - *risque lié aux ressources;*
 - *risque financier;*

- *risque lié à la propriété intellectuelle.*
- *Tous les risques pertinents doivent être définis. D'autres catégories de risques peuvent être incluses, notamment les risques ci-dessous, sans toutefois s'y limiter :*
 - *risque lié à la liberté d'exploitation;*
 - *risque lié à la sécurité;*
 - *risque lié à la réglementation;*
 - *risque légal;*
 - *risque environnemental;*
 - *risques liés à la chaîne d'approvisionnement.*
- *Les évaluateurs veilleront à ce que tous les principaux risques soient cernés et à ce que le projet comporte suffisamment de risques pour justifier un financement de NGen.*

9. Décrivez la collaboration et les compétences, l'expérience, les ressources et l'accès aux installations des partenaires pour livrer les bénéfiques identifiés ?

PISTES DE RÉPONSES

- *Décrivez la nature collaborative du projet et indiquez comment le consortium travaillant ensemble accomplira davantage que si chaque partenaire travaillait individuellement.*
- *Décrivez comment les partenaires du projet établiront des relations, bâtiront la confiance et augmenteront le partage des connaissances.*
- *Décrivez toute autre activité de collaboration liée aux fournisseurs, aux sous-traitants et aux organismes universitaires ou de recherche participant au projet.*
- *Démontrez qu'il existe des structures appropriées de gestion et de gouvernance entre les partenaires du consortium pour gérer et exécuter le projet. Envisagez d'inclure un diagramme de structure de gouvernance.*
- *Envisagez d'utiliser le plan de PI pour démontrer la nature de la collaboration en ce qui concerne l'octroi de licences et l'accès à la PI d'arrière-plan et d'avant-plan pendant et après le projet.*
- *Démontrez que le consortium possède les compétences et l'expérience nécessaires pour mener à bien le projet.*
 - *Veillez inclure une description de haut niveau des réalisations des partenaires dans la réalisation de projets similaires.*
- *Décrivez les réalisations des membres de l'équipe de projet dans la réalisation et l'exploitation des résultats des projets afin de démontrer votre capacité à développer et à commercialiser la technologie.*
- *Démontrez un accès approprié aux installations et aux ressources requises, y compris en indiquant la nature appropriée de l'espace et de l'infrastructure alloués pour que le projet réussisse (tenez compte de l'espace au sol, des besoins en équipement spécialisé, des ressources spécialisées, etc.).*

10. Pourquoi le financement de NGen est-il demandé et quel est l'engagement financier pour le projet?

PISTES DE RÉPONSES

Les partenaires de projets doivent clairement expliquer les raisons pour lesquelles le financement NGen est demandé, indiquer comment ce financement profitera au projet et démontrer que les activités du projet s'ajoutent aux activités commerciales habituelles des demandeurs. Questions à prendre en considération :

- *La portée technique ou commerciale du projet sera-t-elle affectée par le soutien de NGen?*
- *Pourquoi le financement de NGen est-il essentiel pour entreprendre le projet tel que proposé?*
- *Le financement NGen permet-il d'entreprendre le projet différemment (plus rapidement, à plus grande échelle, avec plus de partenaires)?*
- *Les partenariats de collaboration auraient-ils été formés sans le projet?*
- *Le projet est-il trop risqué pour les investisseurs commerciaux?*

Fournissez une ventilation des coûts par lot de travail et par jalon, en démontrant comment cela s'harmonise avec le plan de projet.

Envisagez d'ajouter cette ventilation à l'annexe A ou de la décrire dans cette section.

- À l'aide des cahiers financiers, indiquez les coûts prévus du projet, en précisant le niveau de contribution de tous les participants au projet et le niveau de financement requis de NGen.
- Des renseignements à l'appui et une explication des coûts de projet extraordinaires ou spécialisés doivent être fournis dans cette section.
 - Pour chaque partenaire, veillez à ce que tous les points clés relatifs à ces coûts soient décrits par catégorie de coûts.
 - Veillez à ce que le financement du projet ne subventionne pas la production.

Envisagez de fournir une explication supplémentaire des coûts admissibles dans les cahiers financiers, notamment à propos des éléments ci-dessous.

- **Main-d'œuvre** : justifiez l'utilisation de main-d'œuvre à taux particulièrement élevés.
- **Sous-traitance** : expliquez la raison pour laquelle on a recours à des sous-traitants, leur impact sur le projet et les raisons pour lesquelles ils ne sont pas des partenaires officiels du projet.
- **Équipement** : il est essentiel que :
 - l'achat d'équipement soit directement lié aux objectifs du projet;
 - l'équipement soit lié aux capacités de R-D soutenant la création d'une nouvelle capacité de fabrication de pointe. NGen ne peut pas subventionner la pleine production;
 - le financement crée une nouvelle capacité qui n'existe pas déjà au sein de l'organisation;
 - le financement ne soit pas lié à l'achat de plusieurs pièces d'équipement similaires puisque cela serait perçu comme une subvention des activités de production futures;
 - compte tenu des points ci-dessus, veuillez décrire le capital requis en justifiant la raison pour laquelle il est nécessaire pour atteindre les objectifs du projet et en justifiant toute pièce d'équipement de plus de 1 million de dollars canadiens (veuillez noter que ces coûts nécessitent une approbation préalable).
- **Matériel** : veuillez expliquer toute quantité excessive de matériel ou l'utilisation de matériaux coûteux.

Les projets ne visent pas à subventionner la production; la quantité de matériel énumérée doit être destinée aux aspects R-D du projet. Elle devrait être liée à la démonstration de la capacité de fabrication de pointe.

- Il est reconnu que d'autres sources de financement peuvent être nécessaires pour mener à bien le projet. Précisez les autres sources de financement du gouvernement ou du secteur privé nécessaires pour atteindre les objectifs du projet.
- Afin d'améliorer davantage l'optimisation des ressources, veuillez indiquer si le projet a le potentiel d'attirer de futurs investissements du gouvernement ou du secteur privé à court, moyen et long terme.
- Pour évaluer cette question, les évaluateurs tiendront compte des questions ci-dessous.
 - Les promoteurs de projets ont-ils clairement démontré que ces activités s'ajoutent aux activités commerciales régulières?
 - Une ventilation réaliste du budget a-t-elle été fournie, et le budget est-il réaliste et raisonnable compte tenu de l'ampleur et de la complexité du projet?
 - Un engagement financier provenant d'autres sources est-il démontré pour le reste des coûts du projet?
 - Le projet crée-t-il de la valeur à partir du financement de NGen? On doit tenir compte de l'impact potentiel total du projet et du rendement par rapport au montant du financement demandé.

Mise sous contrat

Sur la recommandation finale du Comité d'évaluation indépendant, NGen conclura une entente-cadre de projet (ECP) avec certains bénéficiaires de financement, qui indiquera en détail les exigences du projet, les obligations de production de rapports et les obligations de conformité de NGen.

Un accord de collaboration doit avoir été mis en place entre les membres des consortiums de projets, et cet accord doit définir les rôles des partenaires des projets et les dispositions relatives à la gestion conjointe des risques.

L'accord de collaboration doit également établir la façon dont la PI d'avant-plan découlant des projets sera partagée entre les partenaires du projet. En outre, les participants au projet doivent indiquer les types de PI d'avant-plan qu'ils seraient prêts à partager avec d'autres membres de la Grappe d'innovation mondiale, avec qui ils accepteraient de le faire et à quelles conditions.

Modèles

[Accord de projet.pdf](#)

[Modèle de tableaux du plan de PI du projet](#)

Références

[Stratégie de PI de NGen](#)

[Guide sur le plan de PI du projet à l'intention des demandeurs](#)

[Guide financier](#)